

# Fiche de données de sécurité



## EKO-VISION

### SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	EKO-VISION
Autres moyens d'identification	Nettoyant à vitres
Autres identifications	8710
Usage recommandé	Nettoyant à vitres.
Restrictions d'utilisation	Pour usage industriel et institutionnel seulement.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Lalema inc., 11450 Sherbrooke Street East, Montreal East, Quebec, H1B 1C1, 514.645.2753, www.lalema.com
Numéro de téléphone d'urgence	Centre antipoison du Québec, 1.800.463.5060
Numéro de la FDS	Canutec, +1 613.996.6666, 24/7 00090032

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Non classifié dans une classe de danger.

#### Éléments d'étiquetage

Sans objet

#### Autres dangers

Sans objet.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ne contient pas d'ingrédients nocifs.

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin immédiatement.

##### Contact avec la peau

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les souliers contaminés. Consulter un médecin.

##### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si facile à faire, retirer les verres de contact. Consulter un médecin. **Ingestion**

Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre anti-poison ou un médecin.

Identificateur du produit : EKO-VISION

FDS No.: 00090032

Page de 05

Date de préparation le 03 février, 2017

## **Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

01

Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion.

### **Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement**

**spécial Organes cibles** Aucun connu.

### **Instructions particulières**

Sans objet.

### **Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit**

Aucun connu.

## **SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

### **Agents extincteurs**

#### **Agents extincteurs appropriés**

Poudre chimique sèche. Mousse. Bruine  
d'eau. **Agents extincteurs inappropriés**

Aucun connu.

### **Dangers spécifiques du produit**

Aucun connu.

### **Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers**

Appareil respiratoire autonome et vêtements de protection.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

## **SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

### **Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Aucune précaution particulière n'est nécessaire. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

### **Précautions relatives à l'environnement**

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Rincer la zone du déversement.

### **Autres informations**

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide.

## **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles. **Conditions de sûreté en matière de stockage**

Maintenir le récipient fermé de manière étanche dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur et de la lumière.

---

Identificateur du produit : EKO-VISION

FDS No.: 00090032

Page de 05

Date de préparation le 03 février, 2017

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

### Mesures de protection individuelle

02

#### Protection des yeux et du visage

Éviter le contact avec les yeux.

#### Protection de la peau

Non requis, si le produit est utilisé selon les directives. **Protection des voies respiratoires** Non requis.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques

#### base

<b>Apparence</b>	Liquide bleu claire.
<b>Odeur</b>	Non parfumé
<b>Seuil olfactif</b>	Pas disponible
<b>pH</b>	2.7 - 4.3
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	Pas disponible (fusion); ~ 0 °C (congélation)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	~ 100 °C
<b>Point d'éclair</b>	Pas disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas disponible
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Sans objet
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	0.99 - 1.01
<b>Solubilité</b>	Soluble. dans l'eau
<b>Coéfficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Sans objet
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
<b>État physique</b>	Liquide

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Identificateur du produit : EKO-VISION

FDS No.: 00090032

Page de 05

Date de préparation le 03 février, 2017

**Stabilité chimique**

Habituellement stable.

**Risque de réactions dangereuses**

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

**Conditions à éviter**

Hautes températures. Congélation.

**Matériaux incompatibles**

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

03

**Produits de décomposition dangereux**

Oxydes de carbone.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

**Voies d'exposition probables**

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

**Corrosion/Irritation cutanée** N'est pas un irritant cutané.**Lésions oculaires graves/Irritation oculaire**

N'est pas un irritant des yeux.

**Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique****Inhalation**

Aucun renseignement trouvé.

**Absorption par la peau**

Aucun renseignement trouvé.

**Ingestion**

Aucun renseignement trouvé.

**Danger par aspiration**

Aucun renseignement trouvé.

**Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées**

Aucun renseignement trouvé.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

N'est pas un sensibilisant cutané.

**Cancérogénicité**

N'est pas réputé cancérogène.

**Toxicité pour la reproduction****Développement de la progéniture**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

**Fonction sexuelle et la fertilité**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

**Effets sur ou via l'allaitement**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

**Effets d'interaction**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique, Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées, Développement de la progéniture, Fonction sexuelle et la fertilité, Effets sur ou via l'allaitement, Mutagénicité sur les cellules germinales, Effets d'interaction

**SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

**SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

04

## **Les méthodes d'élimination**

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

## **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

## **SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

**Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement**

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

## **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

**FDS préparée par** Laboratoire Lalema inc.

**Date de préparation Date de la plus récente version révisée**  
le 03 février, 2017  
le 25 mai, 2017

**Avis**  
Les informations ci-dessus ne peuvent être reproduites sans notre autorisation écrite. Elles sont basées sur des expériences et sont de sources que nous croyons sûres. Puisque l'utilisation de ce produit est hors de notre contrôle, notre seule obligation se limite au remplacement de toute quantité de ce produit qui sera jugée défectueuse. Nous ne pouvons assumer la moindre responsabilité ou le moindre risque quant aux résultats obtenus et aux dommages dépassant le prix d'achat du produit qui ne comprend pas la main-d'œuvre et tous les dommages indirects résultant de l'utilisation de ce produit. C'est à l'utilisateur seul qu'incombe de s'assurer de la convenance du produit quelle que soit l'utilisation qu'il en fasse.

Identificateur du produit : EKO-VISION  
FDS No.: 00090032 Page 05 de 05 le 03 février, 2017  
Date de préparation

---